



## BULLETIN COMMUNAL



JOYEUSES FÊTES ET UNE TRÈS BELLE ANNÉE

### EDITORIAL

Chères Faimoises, Chers Faimois,

Après cette période de fêtes chatoyantes, voici déjà une nouvelle année qui s'ouvre avec ses joies et ses craintes.

Malheureusement, nous traversons une importante crise qui a des répercussions sur la qualité de vie de certains d'entre nous.

Ayons une pensée pour toutes ces personnes et n'hésitons pas à leur procurer un peu de joie, de bonheur..

Que cette année nouvelle puisse être riche en amour, en partage, en solidarité, en respect. Qu'elle vous apporte santé, espérance, paix et sérénité.

En un mot que 2015 vous comble de bonheur.

*Marie-Alice Vandereyken, votre Bourgmestre*

### Chant de Noël en Wallon

« *Bon jôû, mârene,*

*èt bon' santè,*

*Bon djoû, marene,*

*èt bon' santè.:*

*dji vin qwèri m'cougnou d'Noyèl !*

*Sav'bin, a çouqu dire,*

*qui l'Saveûr dès am' nos èst né, pus bê  
qu'ine andj'dè cîr? »*

Ce soir,  
on met le four  
au régime.



Tout dans  
une même poêle.



Bye bye ?  
Ici, rien ne reste  
en stand-by !



## Risque de pénurie d'électricité cet hiver



Répond à vos questions

Pénurie, plan de délestage, coupures d'électricité, sécurité d'approvisionnement ... Ces derniers mois, ces mots sont dans toutes les bouches : la Belgique fait face à un réel risque de pénurie cet hiver.

### Risque de pénurie d'électricité en Belgique : comment est-ce possible ?

Dans notre quotidien ultra branché et connecté, difficile d'imaginer qu'une ressource aussi élémentaire que l'électricité puisse manquer. Pourtant, cet hiver, le risque de pénurie d'électricité en Belgique est bien réel. Pour comprendre comment on en est arrivé là, il faut prendre un peu de distance et considérer le système électrique dans son ensemble.

### L'électricité ne se stocke pas à grande échelle

Pour expliquer la situation dans laquelle la Belgique se trouve, il est utile de rappeler un grand principe : à l'heure actuelle, l'électricité ne se stocke pas à grande échelle. Elle doit donc être produite à l'instant même où elle est consommée. Donc pour que le réseau d'électricité fonctionne normalement, il faut un équilibre continu entre production et consommation d'électricité.

### Agissons tous ensemble contre le risque de pénurie !

Les risques de coupures d'électricité seront toujours annoncés 7 jours à l'avance. Il sera alors demandé aux citoyens de diminuer leur consommation afin d'éviter les coupures.

Pour éviter ces coupures, nous pouvons réduire notre consommation par quelques gestes simples :

Eteignez l'éclairage inutile

Débranchez les appareils en stand-by

Évitez d'utiliser les appareils énergivores durant les pics de consommation (entre 17h et 20h) : lave-vaisselle, aspirateur, four, lessiveuse, sèche-linge, ...

Si malgré nos efforts, la coupure d'électricité était inévitable, nous serions prévenu 24h00 à l'avance et l'électricité serait donc coupée durant les pics de consommation, soit entre 17h00 et 20h00.

Dans ce cas, quelques conseils utiles :

Prévoyez de la lumière : bougies, lampes de poches

Assurez-vous que le réservoir de votre voiture est plein

Débranchez les appareils électriques sensibles

N'ouvrez pas les congélateurs, les aliments resteront congelés 24h

Remplissez votre frigo à l'avance

Restez à l'écoute des médias (radio à piles)

Chargez votre GSM à l'avance.

Et surtout, soyez attentif à vos voisins et vos proches

Vous trouverez de plus amples informations concernant le risque de pénurie en Belgique et la manière d'agir pour l'éviter sur [www.onoff.be](http://www.onoff.be) ou [www.economie.fgov.be](http://www.economie.fgov.be). Vous pouvez également contacter la commune au **019/33.98.63**

## PRIMES ENERGIES EN REGION WALLONNE

En région wallonne, l'énergie consommée par les logements représente 25 % de la consommation primaire. Pour le logement belge, la consommation énergétique est en moyenne 72 % supérieure à la consommation énergétique primaire de l'union européenne.

Une des principales causes est la vétusté des logements. 38 % datent d'avant 1945 (isolation inexistante), 62 % datent d'avant 1971 (premier choc pétrolier, peu ou pas d'isolation).

Le premier poste de la consommation d'énergie est le chauffage (76 %), le second poste est le chauffage d'eau sanitaire (11 %), Cela représente un total de 87 % qui est consacré à un confort de vie normal et non de luxe.

### ***L'isolation des bâtiments est donc primordiale !!!***

Entre le 1er janvier 2015 et le 31 mars 2015, la région wallonne a décidé d'un moratoire sur les primes d'énergie (**aucune prime ne sera accordée entre ces 2 dates**). Les demandes de primes introduites et signées avant le 31 décembre 2014 seront accordées suivant l'ancien système à la condition qu'un acompte de 20 % sur la facture soit payé et que les travaux soit terminés pour le 31 mars 2015.

Les nouvelles primes après le moratoire seront dédiées à l'isolation des bâtiments (toitures, murs, sols, double vitrage, etc.... Le gouvernement wallon songe à ne plus accorder le taux de TVA réduit pour les bâtiments de plus de 10 ans soit une augmentation de plus de 14 %.

### **Il serait préférable pour tous vos travaux d'isolation d'attendre la fin du moratoire.**

**Votre écopasseur peut vous aider à calculer les gains possibles en énergie suivant les travaux effectués en isolation, chauffage, panneaux solaires, pompes à chaleur, etc... ainsi que du changement éventuel de fournisseur d'électricité et de gaz nature.**

Ce service est entièrement gratuit.  
Les permanences ont lieu à la maison communale de Faimés chaque vendredi matin sans rendez-vous et chaque vendredi après-midi sur rendez-vous.

Dorn Jean – écopasseur de Berloz, Faimés et Geer –  
tél . 019/339850  
Email : [ecopasseurberlozfaimésgeer@gmail.com](mailto:ecopasseurberlozfaimésgeer@gmail.com)



# Commémorations du 11 novembre



La journée du 9 novembre a débuté par la messe de l'Armistice durant laquelle Madame la Bourgmestre a rendu un digne hommage aux personnes ayant souffert ou ayant perdu leur vie pour que notre pays recouvre la liberté.

L'après midi, une belle exposition, riche en découverte, ouvrait ses portes dès 14h00 dans les locaux de l'école de Celles.

En effet, sous l'impulsion de l'Echevine de l'enseignement, les élèves de 5ème et 6ème années, épaulés de leur titulaire ont réalisé une magnifique exposition ayant pour thème les deux guerres mondiales.



Enfants, parents, amis, tous ont rassemblé des dizaines d'objets nous replongeant de la sorte dans un univers bien moins agréable et peu connu pour la plupart d'entre nous.

Tout en prenant une collation, on pouvait également découvrir les panneaux retraçant le parcours de Jean Jaurès, fournis pour l'occasion par la régionale Huy-Waremme PAC.

Pour clôturer cette journée, enfants et parents ont pu faire une balade en jeep d'époque, gentiment prêtée à l'occasion.



Le lendemain, lors du Relais Sacré, le Président de la FNC, les porte-drapeaux de Faimés et Waremme, les mandataires, les citoyens et les enfants des écoles ont ensemble rendu un hommage tout particulier pour commémorer le centenaire de la guerre 14-18.

A cette occasion, nous avons pu admirer le travail réalisé par quelques personnes de Viemme : de nouvelles plaques commémorant les Viemmois décédés durant cette guerre, dont certaines rues portent déjà le nom, seront placées sous les anciennes.



## Halloween dans les écoles

Le vendredi 24 octobre, à l'occasion de la fête d'Halloween, les enseignants des écoles communales ont invité petits et grands au mariage des monstres.

Dans la chaumière des sorcières, trois créatures aussi laides que mystérieuses offraient aux hôtes des mets particuliers : sauterelles et vers de farine. Chemin faisant, des monstres surgissaient de partout affolant l'assemblée.

Avant de regagner la salle « La Forge », les invités ont assisté au mariage conclu sur un « Oui pour le pire ... et le pire .... »

L'équipe d'enseignants remercient monstrueusement les nombreux parents présents et vous donnent rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures.



## Initiation photo

Initiation photo pour les adolescents tous les samedis au départ de l'école de Celles.

La commune et le PAC prenant en charge une partie des frais, les cours reviennent à 75€/an.

Tel : 019/33.98.50



## A la manière des peintres

Le lundi 10 novembre, les enfants de maternelles étaient fiers de présenter leur première exposition de peinture.

Ils y travaillaient depuis la rentrée et ont pu présenter leurs œuvres remplies de couleurs inspirées par les trois artistes Andy Warhol, Yayoi Kusuma et Karla Gérard.



## Un stage de Toussaint couronné de succès



C'est un groupe de 34 enfants que les animateurs du stage de Toussaint ont accueillis le lundi 27 octobre.

Un chiffre record, cette année !

Les thèmes étaient « la sorcellerie » pour le groupe de petits et « percussions » en ce qui concerne les grands.

Au programme : bricolages, expériences, confection d'instruments de musique, chants, ....

## Stage de Noël



Le prochain stage aura lieu durant les vacances de Noël, du 29 décembre au 31 décembre à midi.

Pour cette édition, le thème choisi sera « Moi, moche et méchant ».

Inscription auprès de Madame Angélique Seiller.

**019/33.98.50**

## Venez, venez Saint-Nicolas !



Le Grand Saint a gâté les bambins de Faimés. Il est venu les rencontrer à Viemme (à l'invitation du VC hesbignon), à Borlez (à l'invitation des Djoyeus Borlatis) et à Aineffe (à l'invitation du comité des fêtes d'Aineffe).



### A l'Ecole de Celles ...

La nuit du 4 au 5 décembre fut magique pour les premières et deuxième maternelles. Une aventure extraordinaire.

Les enfants ont préparé le trône du Grand Saint, chanté, dansé dans une ambiance féérique.

Après ce beau travail, ils ont soupé tous ensemble et se sont ensuite couchés dans leurs petits lits pour attendre la venue de Saint-Nicolas.

Le lendemain matin, à leur réveil, les petits bouts ont découvert friandises et jeux pour les classes.

## Élection du CCE

Afin de remplacer les membres du Conseil Communal des Enfants de 6ème ayant quitté l'école primaire, des élections ont été organisées le mercredi 22 octobre 2014 à l'école de Celles afin d'élire sept nouveaux conseillers élèves de 5ème année.

Les nouveaux jeunes conseillers sont : Bertrand Adrien, Louis Félicia, Thomas Max, Infantino Chloé, Laruelle Maxime Léonard Eva et Melin Mathis

La première réunion du nouveau CCE a eu lieu le mercredi 12 novembre dernier. Les anciens élus ont parrainé les nouveaux conseillers.

La prestation de serment de ces jeunes a eu lieu le 17 novembre devant le Conseil communal. Leurs parents étaient ravis que ceux-ci s'investissent si tôt dans leur commune.

## Excursion du conseil consultatif des Aînés

Créé en janvier 2014, le Conseil Communal Consultatif des Aînés (C.C.C.A.) veille à l'amélioration du bien-être, de la sécurité et de la vie culturelle des aînés.



Dans ce cadre et à l'occasion du centenaire de la Première Guerre mondiale, le CCCA a décidé d'organiser une excursion dédiée aux personnes de plus de 60 ans.

Un groupe de 42 personnes a pu ainsi prendre la route pour Liège et visiter le Musée de la Vie Wallonne et l'exposition « J'avais 20 ans en 14 » à

la Gare des Guillemins. Cette première excursion a rencontré un franc succès.



## Conférence organisée par le CCCA

Le C.C.C.A. a le plaisir de vous inviter à une conférence donnée par M. Robert Masset le jeudi 5 février 2015 à 19h30 en la salle La Forge, rue Warnotte à Celles. Le sujet sera : "La vraie citoyenneté.... c'est aussi un apprentissage".

Cette conférence débat vous propose de préciser les notions clés ainsi que les idées fortes pour l'apprentissage de la vraie citoyenneté. Nous vous y attendons nombreux.



## Intradel vous file un coup de pousse !

Nos déchets verts recyclés en un compost de qualité pour notre jardin !



### Où se procurer du compost de déchets verts ?

Le compost de déchets verts est vendu en vrac au Biocentre de Jeneffe situé chaussée Verte 25/3 à 4460 Grâce-Hollogne.

### Heures d'ouverture :

Pour les indépendants et les communes du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h.

Pour les particuliers le mercredi de 13h à 16h.

### Modalités pratiques d'achat<sup>1</sup> :

■ Particuliers : 18 € TVAC/m<sup>3</sup> (en liquide et comptant).

■ Indépendants : 18,87 € HTVA/t (facturation).

■ Communes : 16,98 € HTVA/t (facturation).

■ Agriculture, maraîchage et cultures fruitières :

1 € HTVA/t (facturation).

Obligation de se munir des orthophotoplans reprenant les parcelles d'épandage, la superficie des parcelles, le n° de TVA et le n° de producteur. Maximum un épandage tous les 3 ans par parcelle.

Le compost agit en tant qu'enrichissement de sol et engrais. Il peut largement remplacer les mélanges de terre et engrais disponibles dans le commerce.

Le compost peut être utilisé pour toutes les cultures : légumes, plantes à fleurs annuelles, herbes potagères, plantes vivaces, buissons à fleurs et fruitiers, arbres fruitiers, pelouses, dans les bacs à fleurs ou à l'occasion de plantations d'arbres ou de préparation et d'amélioration de terrains.

La quantité de compost à utiliser dépend de la qualité du compost (sa teneur en substances organiques et en éléments nutritifs) mais aussi du type de sol et de la fertilité de ce sol.

Un autre critère est celui des besoins en nourriture des légumes ou des fleurs et des fruits cultivés.

## Gymsana

En collaboration avec l'équipe du CPAS et son Président, Etienne Cartuyvels, l'ASBL Gymsana propose des séances d'Activités Physiques Adaptées (APA) visant à améliorer la qualité de vie des personnes sédentaires, âgées ou atteintes de maladies chroniques.

Entre échauffements et retour au calme, les séances variées et ludiques tiennent compte des capacités, envies et progrès de chacun.

[Rendez-vous tous les mardis entre 14h00 et 15h00, dans le réfectoire de l'ancienne école de Celles.](#)

[CONTACT : Stéphanie au 0479/24.81.47 ou le CPAS de Faimies au 019/33.97.70](#)

### Aliments de décembre

**Panais** il est un féculent nourrissant faible en calories et riches en fibres. Source de vitamines C, d'acide folique et de potassium.

**Rabiole** aussi appelée navet blanc. Elle fournit peu de calories mais beaucoup de nutriments. Source de vitamines C et de potassium, elle renferme aussi des composés sulfureux qui protègent contre certaines formes de cancers.

**Céleri-Rave** renfermant peu de calories, il ressemble au céleri sur le plan nutritionnel avec encore un peu plus de fer.

**Betterave** un des légumes ayant la plus haute teneur en sucre, mais elle n'en est pas moins faible en calories. Il semblerait qu'elle contribue à combattre certaines tumeurs.



## De bonnes raisons de faire du sport en hiver

En hiver, on se sent moins enclin à faire du sport ... A Tort! Il n'y a rien de mieux pour rester en forme et combattre la morosité des jours plus courts. D'ailleurs, plus on fait de sport, plus on a envie d'en faire ! Le plus dur est de se lancer, mais vous ressentirez bientôt le besoin de le faire, sans vous forcer.

Pratiquer une activité physique régulière a des effets positifs. Débarrassé de ses toxines, après l'effort, le corps s'endort plus facilement et paisiblement. Les heures de sommeil sont plus réparatrices.

Qui dit période de fêtes, dit manger, boire... Difficile de faire l'impasse.

Si vous continuez à pratiquer une activité sportive régulière durant les mois de fêtes, vous arriverez à mieux garder la ligne.



## Fonds social chauffage

Quelques milliers de personnes percevant un faible revenu risquent de rencontrer de sérieuses difficultés pour se chauffer cet hiver.

C'est pourquoi l'ASBL Fonds Social Chauffage est née d'une collaboration entre les pouvoirs publics, les CPAS et le secteur pétrolier. Le Fonds intervient partiellement dans le paiement de la facture de gasoil. Pour le pétrole lampant ou le gasoil de chauffage acheté en petite quantité à la pompe, il existe une allocation forfaitaire de 210,00 €.

**Pour tout renseignement, contacter le CPAS au 019/33.97.70 ou consulter [www.fondsduchauffage.be](http://www.fondsduchauffage.be)**

## Taxes immondices

### Rappel : Exonération

Pour rappel, les ménages comprenant des enfants en bas âges (de 0 à 2ans), bénéficient pour l'année d'imposition d'une exonération équivalente à 200kg de déchets verts (langes) par enfant.

De même pour les personnes incontinentes. Une exonération est accordée sur base d'un certificat médical attestant de l'incontinence.

## La solidarité? Une valeur actuelle à Faimés !

Le Chevalier Thierry-Charles Braas est décédé le 28 août 2013, sans laisser de descendance. Il était le fils aîné du Chevalier Adolphe Braas, docteur en droit, professeur de droit pénal à l'Ulg, conseiller communal et Bourgmestre de Celles.

En octobre 2013, le CPAS de Faimés eut l'heureuse surprise de découvrir que le Chevalier Thierry-Charles Braas l'a désigné, par testament, comme légataire universel de ses biens, droits et intérêts, tant immobiliers que mobiliers.

Par ce geste, le Chevalier a voulu aider l'institution en lui octroyant des moyens supplémentaires pour lui permettre de mener à bien ses missions. Celles-ci sont fixées dans la loi organique des CPAS, qui en son article premier, précise que les CPAS ont été créés dans le but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine.

Aujourd'hui, c'est au Conseil de l'Action Sociale de Faimés que revient la gestion de l'utilisation de ces nouvelles ressources, constituées de terres, bijoux, objets de décoration. Les biens mobiliers seront prochainement mis en vente; ils sont actuellement expertisés.



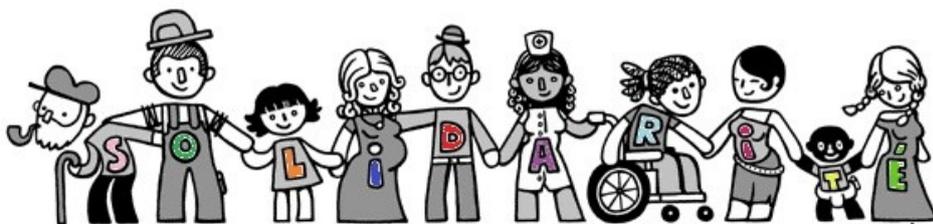
Nous sommes heureux de partager ces informations avec la population, car ce type de don au CPAS est exceptionnel.

Outre cet héritage, le CPAS a reçu d'autres dons de généreux Faimois : un couple, souhaitant rester anonyme, a décidé, à l'occasion de leur mariage, d'offrir à l'institution une somme permettant à des bénéficiaires désignés par le CPAS de s'équiper en matériel électroménager.

Les bénéfices d'un rallye d'ancêtres, organisé par des Faimois, seront également reversés au CPAS courant de l'année 2015.

Nous souhaitons, par la même occasion, remercier les personnes qui généreusement ont fait un don au magasin de seconde main « L'Aubaine-Fais moi revivre ». En effet, chaque jour, le CPAS reçoit meubles et vêtements en attente d'une nouvelle vie et qui font le bonheur des acheteurs. Le Comité des Fêtes de Borlez organise également chaque année le « Noël du cœur », une collecte de vêtements et de vivres non périssables qui sont offerts au CPAS.

**Il existe une véritable solidarité à Faimés !**



# Pourquoi choisir des guirlandes LED pour Noël ?

Une guirlande classique de 200 ampoules que l'on laisse fonctionner six heures par jour, pendant 30 jours, va consommer 5.4 Kilowatts soit 30.24 cents. Une guirlande à LED consommera six fois moins et ne vous coûtera que cinq à six centimes d'électricité! L'économie réalisée par guirlande est donc d'environ 25 centimes, une somme non négligeable si l'on souhaite laisser allumée sa guirlande durant toute la période des fêtes.

Quant au résultat, pas d'inquiétude, votre maison sera tout aussi jolie car il existe des guirlandes LED sous toutes les formes et de toutes couleurs.

Évidemment en bon économiste, pensez toujours à débrancher votre guirlande lorsque vous allez vous coucher et rallumez-la seulement le lendemain lorsque que le soleil commence à se coucher !

# Vous employez une femme de ménage, un jardinier, ou une autre personne ?

L'ONSS rappelle certaines obligations en matière d'engagement de personnel :

Si vous employez une femme de ménage, un jardinier ou une autre personne, il est important que vous le déclariez à l'Office national de sécurité sociale et que vous l'assuriez contre les accidents de travail. Si vous ne le faites pas, vous vous exposez à une ou plusieurs amendes.

Concrètement, vous devez :

- vous identifier en tant qu'employeur auprès de l'Office national de sécurité sociale
- déclarer le personnel que vous employez via l'application Dimona sur le portail de la sécurité sociale
- payer les cotisations sociales requises
- assurer votre personnel contre les accidents du travail auprès d'une entreprise d'assurances agréée.

**Plus d'infos ? Lisez le dépliant « Personnel de maison : qu'est ce qui change et pour qui? » édité par le Fonds des accidents du travail ([www.faofat.fgov.be](http://www.faofat.fgov.be) >**

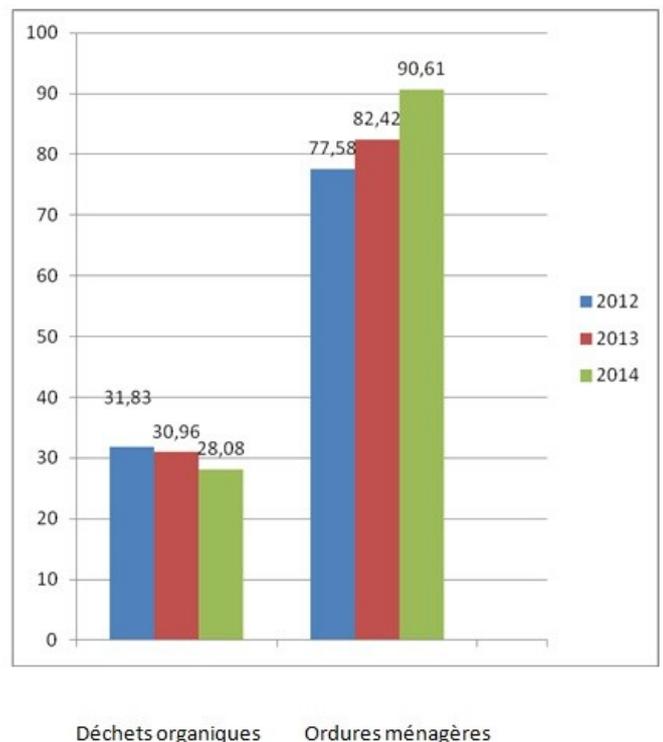
**A propos FAT > Publications > Folders), consultez le Portail de la sécurité sociale ([www.socialsecurity.be](http://www.socialsecurity.be)) ou contactez le Centre de contact de la sécurité sociale au 02/511.51.51**

# Tri des déchets

Comme chaque année, nous recevons les statistiques des collectes de déchets réalisées par Intradel.

Le graphique ci-dessus montre clairement une diminution des déchets verts, et une augmentation significative des ordures ménagères : 77,58 kg par habitant en 2012 et 90,61 kg par habitant en 2014.

Nous souhaitons partager avec vous ces constatations. Pour essayer de réduire ensemble nos déchets, voici quelques pistes :



## Fin des travaux Place de Viemme



La Place de l'église à Viemme et la zone située devant le monument aux morts, ont fait peau neuve : ils ont été recouverts de pavés de porphyre récupérés sur site ou provenant de la rue de l'église à Celles.

Ces aménagements donnent un cachet supplémentaire au village de Viemme.

L'aménagement final de la place verra l'installation de mobilier urbain.

L'Echevin, Monsieur Jean-Marc Delchambre, accompagné du surveillant des travaux, Monsieur Ludovic Rase ont fait le point chaque semaine sur l'évolution de ces travaux.

## Plus de sécurité aux abords des écoles

Courant du début de l'année 2015, afin d'améliorer la sécurité des piétons, et également d'empêcher les voitures de se garer, des potelets de sécurité seront placés aux abords de l'école de Celles, ainsi que des « barrières-potelets » devant l'école de Les Waleffes.

## De nouveaux sanitaires pour l'école de Les Waleffes

Conscients que les sanitaires de Les Waleffes devaient être rénovés, la commune avait introduit un dossier tentant d'obtenir des subsides afin de diminuer l'impact financier.

Malheureusement le dossier ne fut pas retenu. La commune a pris la décision d'effectuer les travaux sur fonds propres pour un montant de plus ou moins 37.000€.

Les anciens sanitaires ont été totalement démolis. Le local a été plafonné, le sol et murs ont été carrelés, les vitres et fenêtres ont été remplacées. Sous l'œil vigilant de Jean-Marc Delchambre, les travaux se sont déroulés sans encombre.

Maintenant, ce sera un vrai plaisir pour les enfants de s'y rendre.

## Caveaux - ossuaires

Des ossuaires vont être installés dans les cimetières de Les Waleffes, Celles, Viemme et Aineffe (le Cimetière de Borlez en possède déjà un).

Nous installerons également, début de l'année 2015, 20 caves-urnes qui seront proposées en concession. Ces caves pourront contenir 6 urnes.



## Nouveau dans la commune !

Un bancontact est à votre disposition à Les Waleffes, au bureau de poste, situé rue de Borlez, face au monument.



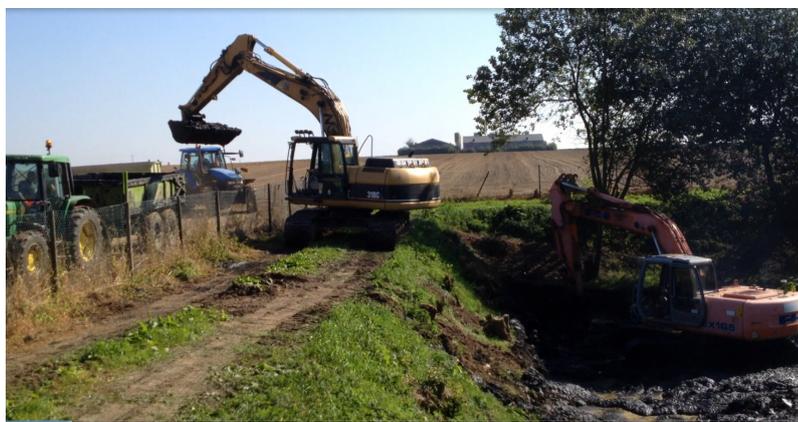
## Sanitaires Avant - Après





## Bassins d'orage

L'entreprise "Sotter" de Braives en collaboration avec le service de voirie, qui s'est chargé de l'évacuation des terres, ont curé cet automne, les bassins d'orage de Celles et de Borlez.



## Remplacement d'abris-bus

Prochainement, nous allons remplacer cinq abris-bus assez vétustes.

Ces nouveaux abris-bus en béton vont être placés:

- Rue de Huy
- Rue Mignolet
- Rue de l'Eglise
- Rue de Chapon-Seraing

## Ramassage des encombrants

La Ressourcerie du Pays de Liège est une société coopérative spécialisée dans la collecte et le tri des encombrants.

Sur simple appel, elle reprend gratuitement vos encombrants tels que meubles, électroménagers, jouets, bibelots, vaisselle, outils, bois, métaux, plastiques, ....

La Ressourcerie offre une solution pour se débarrasser des encombrants d'une manière la plus respectueuse qui soit de l'environnement.

Les objets réutilisables sont mis en vente le jeudi à la Ressourcerie.

Par ces activités, La Ressourcerie du Pays de Liège vise la création d'emplois durables pour des personnes en difficulté sur le marché du travail en vue de favoriser leur insertion socioprofessionnelle.

Une équipe de la Ressourcerie passe deux fois par an dans la commune. Pour l'année 2015, il s'agira des vendredis **24 avril et 2 octobre** (dates renseignées dans le calendrier Intradel). Bien entendu, vous pouvez toujours déposer vos encombrants dans les recyparcs.

## Service d'Incendie : La « zone de Secours Hesbaye » débute le 1er janvier

Dès le 1er janvier 2015, les services d'incendie de Hannut et Waremme fusionnent pour former la Zone de secours de Hesbaye. Les 13 communes de la zone bénéficieront du même service d'incendie.

Un Conseil de Zone a été constitué. Il est formé des Bourgmestres des 13 communes.

Le Conseil de zone a voté une clé de répartition des coûts des services pour 2014-2018 en choisissant la « formule mutualisée coût par habitant identique ». Chaque commune devra donc verser un montant de 35,22€ par habitant pour le fonctionnement de la zone.

	Population résidentielle au 01/01/2014	% population	Nombre de voix au conseil de zone
Berloz	2.973	4,10%	4
Braives	6.097	8,41%	8
Burdinne	3.063	4,23%	4
Donceel	2.997	4,14%	4
Faimais	3.837	5,29%	5
Geer	3.270	4,51%	5
Hannut	15.838	21,85%	22
Lincet	3.275	4,52%	5
Oreye	3.777	5,21%	5
Remicourt	5.799	8,00%	8
Vertaine	4.014	5,54%	6
Waremme	14.742	20,34%	20
Wasselges	2.794	3,86%	4
<b>Total</b>	<b>72.476</b>	<b>100,00%</b>	<b>100</b>

## Rappel du règlement de Police

Nous tenons à vous rappeler quelques articles de notre règlement de police quant aux feux allumés en plein air.

### Article 62.

Sans préjudice d'autres dispositions légales et réglementaires, la destruction par combustion en plein air de tous déchets est interdite, à l'exclusion des déchets végétaux provenant d'activités professionnelles agricoles, de l'entretien des jardins et du déboisement ou du défrichage de terrains. Dans tous les cas, l'incinération sur la voie publique est interdite.



### Article 63.

Conformément au Code rural, les feux allumés en plein air doivent être situés à plus de 100 mètres des habitations, édifices, forêts, bois, vergers, bruyères, plantations, haies, meules, tas de grains, paille, foin, fourrage ou tout autre dépôt de matériaux inflammables ou combustibles.

Lorsqu'il est fait usage d'un appareil particulier évitant la production de flammèches, cette distance est ramenée à 10 mètres.

Les feux sont interdits par grand vent.

### Article 64.

Les feux sont interdits les dimanches et jours fériés.

Les feux ne peuvent être allumés avant 8 heures. L'extinction devra être complète à 20 heures. Pendant la durée d'ignition, les feux doivent faire l'objet d'une surveillance constante par une personne majeure. L'importance du feu doit être maintenue à un niveau tel qu'il puisse être maîtrisé par ceux qui l'ont allumé.

## Radars et chicanes : efficaces ?

Pour rappel, la commune a acquis 5 radars préventifs, placés à divers endroits dans les villages.

L'heure de se poser la question de leur efficacité est venue et les statistiques le prouvent, notamment dans la rue Braas, où la vitesse a significativement diminué.

A Viemme, Rue Jamouille des chicanes ont également été installées, fin 2013. Un radar préventif y est placé et l'évaluation de la circulation montre bien une diminution de la vitesse directement après l'installation des ralentisseurs. A l'époque, certains n'hésitaient pas à entrer dans la rue à une vitesse incroyable de 153 km/h mais depuis, les excès de vitesse ont tout simplement diminué de moitié !



L'efficacité des contrôles peut également être vérifiée à travers les vitesses constatées par les radars répressifs de la zone de police. Ces radars mobiles sont gérés par la Zone de Police. Celle-ci informe la commune des résultats des contrôles effectués. Les statistiques de ces contrôles et ces chiffres montrent la forte diminution des infractions constatées aussi bien par les radars fixes que par les radars mobiles, comme vous pourrez le constater sur le tableau ci-dessous.

Radars	Juil. 2014	Août 2014	Sept. 2014
Fixe	1,55%	0,16%	0,10%
Mobile	10,98%	9,34%	6,86%

Pourcentage d'infractions constatées



## La Rur'Active BOX a été inaugurée le 24 septembre

C'est sous une pluie bien belge que l'Agence de Développement Local Berloz-Donceel-Faimés-Geer a inauguré la Rur'Active BOX le mercredi 24 septembre. Ce container, très attendu, a été présenté aux parties prenantes du projet : la Fondation Roi Baudouin, la Conférence des Élus Meuse-Condruz-Hesbaye, la Province de Liège, et les élus des quatre communes partenaires de l'ADL. Etait également présente l'équipe du Centre d'Orientation et de Formation (COF - Amay) qui a travaillé sur la construction de l'outil. Pas une mince affaire, étant donné la contrainte principale : sa mobilité. Défi relevé, puisque le container peut se déplacer de Commune en Commune, grâce à sa remorque et à ses vérins hydrauliques, permettant de poser le container à même le sol. L'équipement a par ailleurs prouvé son efficacité. Le soleil ayant laissé sa place à la pluie, les bâches latérales ont pu démontrer leur utilité et l'espace intérieur du container a pu accueillir l'ensemble des personnes présentes. Tout s'y trouve pour pouvoir recevoir les invités dans le confort nécessaire : bar intérieur et extérieur, frigos, pompes à bière, éclairage, écran de projection, tables et bancs, mange-debout, ... sont partie intégrante de la BOX.

L'inauguration avait également pour but de permettre la rencontre avec les utilisateurs futurs. Les associations étaient donc de la partie ; bon nombre d'entre elles ayant répondu présent afin de découvrir la salle mobile mise à leur disposition pour une somme dérisoire. On le constate, la BOX permet de réunir des acteurs qui n'ont pas forcément l'occasion de se rencontrer. C'est donc plus que de la curiosité que suscite la Rur'Active BOX, c'est de l'enthousiasme.

**Infos et réservations : ADL Berloz-Donceel-Faimés-Geer (019/33.99.96 ou 019/33.99.89).**

## Récolte de pneus agricoles

L'opération de collecte des pneus chez les agriculteurs de notre territoire s'est achevée ce jeudi 9 octobre dans l'après-midi.

L'opération fut un succès puisqu'un total de 4202 pneus (1112 pneus pour la commune de Donceel ; 1290 pneus pour la commune de Faimés ; 1800 pneus pour la commune de Geer) a été récolté.

## Journée de l'Arbre

Sous l'initiative de Monsieur l'Echevin Frédéric Delnatte, comme les années précédentes, la journée de l'arbre s'est déroulée le samedi 22 novembre au matin au dépôt de l'Administration communale.

Nombre d'entre vous étaient au rendez-vous. Les participants ont pu emporter et replanter dans leur jardin des groseilliers, framboisiers, et autres arbres et arbustes.

Un geste pour l'environnement et une belle rencontre des citoyens autour d'un verre de l'amitié. Le soleil étant également de la partie, les adeptes du vin chaud se sont fait plus rares.





## ASBL D'une Main à l'autre ...

L'ASBL *D'une main à l'Autre* a pour objectif de venir en aide à la population du Mali, et notamment à la région du Pays Dagon. Cette ASBL compte 8 membres bénévoles à 100%, L'entièreté des frais liés aux missions (carburant, nourriture, logement, moyens de locomotion etc..) sont pris en charge par leurs fonds personnels. Certains d'entres eux se sont rendus à plusieurs reprises sur le terrain.

Une journée de découverte a été organisée le 28 septembre dernier pour faire découvrir l'ASBL et ses missions au Mali.

« La journée s'est très bien déroulée sous le soleil et les amis du Mali ont été nombreux à nous rejoindre à cette journée où nous expliquions les projets réalisés par l'asbl D'une main à l'Autre au Mali. Plus d'une trentaine de participants ont pris part à la balade pour motos anciennes sur les routes de Hesbaye. Plus de 250 personnes nous ont rejoint ce jour là pour partager le repas ou simplement une pâtisserie dans une ambiance très conviviale. Des photos expliquaient les réalisations au Mali : l'évolution de deux écoles, les parrainages d'enfants, le forage de puits dans un village de brousse et l'aide de l'asbl dans le domaine de la santé » relate Marie-Rose Dodion, trésorière.



### ASBL D'une main à l'Autre

Rue du Fays,5  
4317 Faimes Belgique

Www.dunemainalautre.net  
[marceldodion@yahoo.fr](mailto:marceldodion@yahoo.fr)  
0032/19 32.66.13  
0032/477.21.26.36



**Vos dons de 40 euros et plus versés à l'asbl sont déductibles. Une attestation vous est fournie sur base de vos versements. Pour rappel le numéro de compte est le BE02 7512 0206 0740**

## Action Damien



Un effet papillon pour 40 euros !

Chaque année, la tuberculose fait 8 à 10 millions de malades dans le monde, et près de 1,5 millions de morts. La lèpre fait plus de 230.000 nouveaux malades chaque année.

Mais chaque année, Action Damien déploie ses ailes : en 2013, grâce aux dons, 239.592 malades ont pu être soignés.

Un don de 40 euros et vous faites naître un effet papillon et sauvez un malade dans le monde.

**Ouvert du lundi au vendredi  
de 10h à 12h30 et de 13h à 17h.**

**Tous vos dons sont les bienvenus - Enlèvement gratuit**



# L'AUBAINE

Vêtements de seconde main  
Don et dépôt

Rue Adolphe Braas 11

4317 Faimes

Tel: 0471/649 260

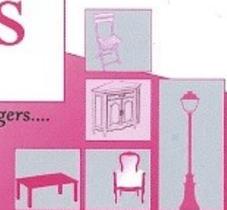
Adresse mail: [magasincpas@commune-faimes.be](mailto:magasincpas@commune-faimes.be)

Une collaboration entre les Communes et CPAS  
de Faimes et Geer.

## Ouvert à tous

Meubles, déco, vaisselle, électroménagers....

## FAIS-MOI REVIVRE...



# Janvier – Février 2015

Lundi	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
26	27	28	29	30 <i>Fin janvier</i>	31 <i>Souper aux moules du Comité de Jumelage</i>	1 <i>Début février</i>
2	3	4	5 <i>Conférence sur la vraie citoyenneté dès 19h30 à La Forge</i>	6 <i>Soirée à thème des écoles communales dès 18h00 à La Forge</i>	7	8
9	10	11	12	13 <i>Conférence du Comité Horticole dès 20h00 au Cortil</i>	14 <i>Tournoi d'Hiver de l'Etoile de Faimès dès 9h00 au Hall Omnisport de Fallais</i>	15 <i>Conférence du Comité Apicole dès 14h00 au Cortil</i>
16 <i>Stage de Carnaval</i>	17 <i>Stage de Carnaval</i>	18 <i>Stage de Carnaval</i>	19 <i>Stage de Carnaval</i>	20 <i>Stage de Carnaval</i>	21	22 <i>Dîner du Faim'ons nous dès 12h00 à La Forge</i>
23	24	25	26	27	28 <i>PASTA PARTY dès 18h30 à La Forge</i>	

# Mars 2015

Lundi	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
						1 <i>Goûter-spectacle des pensionnés de Faimès dès 14h30 à la Salle Patria</i>
2	3	4	5	6 <i>Conférence du Comité Horticole dès 20h00 au Cortil</i>	7 <i>Souper de l'Etoile de Faimès dès 18h30 à la Buvette du Foot</i>	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22 <i>Dîner du Cercle Horticole au Grillon Vert à Jehay dès 12h00</i>
23	24	25 <i>Don de Sang dès 17h30 à La Forge</i>	26	27 <i>Conférence du PAC : « La Ruralité » dès 20h00 au Cortil</i>	28 <i>8ème Balade Gourmande des primevères dès 17h30 à la Salle Patria</i>	29



## Administration Communale

Rue A. Braas, 13

4317 FAIMES

019/33.98.50

[commune@faimes.be](mailto:commune@faimes.be)

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 09h00  
à 12h00

Permanences : mercredi après-midi et samedi  
matin sauf congés scolaires



## *Le Collège communal*



*Marie-Alice Vandereyken*

*Bourgmestre*

Echevine de l'enseignement



*Jean-Marc Delchambre*

Echevin des finances, des  
travaux subsidiés et des  
cultes



*Guy Dubois*

Echevin des travaux



*Frédéric Delnatte*

Echevin de la culture et de la  
citoyenneté



*Etienne Cartuyvels*

Président du C.P.A.S  
Jeunesse et personnes  
âgées